



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,
DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

<p>Direction générale de l'alimentation Service de la coordination des actions sanitaires Sous-direction du pilotage des ressources et des actions transversales Bureau des laboratoires et de la coordination des contrôles officiels Adresse : 251, rue de Vaugirard - 75 732 PARIS CEDEX 15 Suivi par : Denis LUCAS - Tél. : 01 49 55 58 86 Courriel institutionnel : blacco.sdprat.dgal@agriculture.gouv.fr Réf. Interne : SDPRAT/ BLACCO/12/0148 MOD10.21 E 01/01/11</p> <p>NOR : AGRG1209975N</p>	<p>NOTE DE SERVICE DGAL/SDPRAT/N2012-8080 Date: 10 avril 2012</p>
--	--

A l'attention de mesdames et messieurs les Préfets

Date de mise en application :	Immédiate
Abroge et remplace :	Note de service DGAL/SDSPA/N2006-8002 du 04/01/2006
Date d'expiration :	-
Date limite de réponse/réalisation :	-
📎 Nombre d'annexe :	0
Degré et période de confidentialité :	Tout public

Objet : liste des laboratoires agréés pour la recherche de l'arthrite encéphalite caprine à virus (C.A.E.V.)

Références :

- **Articles L. 202-1 et R. 202-8** et suivants du code rural et de la pêche maritime ;
http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?sessionId=E75C6EE7346729126E1471A9DCEB3C5C.tpdjo12v_1?idArti cle=LEGIARTI000006583031&cidTexte=LEGITEXT000006071367&dateTexte=20090602
- **Arrêté du 19 décembre 2007** «fixant les conditions générales d'agrément des laboratoires d'analyses dans le domaine de la santé publique vétérinaire et de la protection des végétaux» ;
[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000017936605&fastPos=1&fastReqId=1864864412& cate gorieLien=id&oldAction=rechTexte](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000017936605&fastPos=1&fastReqId=1864864412&cate gorieLien=id&oldAction=rechTexte)
- **Note de service DGAL/SDSPA/N2006-8002 du 04/01/2006** Laboratoires agréés pour la réalisation du dépistage sérologique de l'arthrite encéphalite caprine à virus (C.A.E.V.) ;

Résumé : La présente note de service actualise la liste des laboratoires agréés pour la recherche de l'arthrite encéphalite caprine à virus (C.A.E.V.)

Mots-clés : Laboratoire - Agrément - Analyse officielle - Contrôle officiel – CAEV

Destinataires
<p>Pour information :</p> <p>Laboratoires départementaux d'analyses ADILVA LNR : Anses, Laboratoire de Niort DDPP/DDCSPP DAAF</p>

I - Laboratoires agréés

La liste des laboratoires agréés pour la recherche de C.A.E.V. est consultable sur le site internet du ministère chargé de l'agriculture depuis Thématiques / Santé et Protection des animaux / Maladies animales / Laboratoires agréés et méthodes officielles / CAEV – Liste des laboratoires agréés.

<http://agriculture.gouv.fr/laboratoires-agrees-methodes-officielles-sant%C3%A9-animale>

Cette liste est mise à jour en tant que de besoin.

II - Laboratoire national de référence

ANSES - Laboratoire de Niort

60 r Pied de Fond
79000 NIORT

Le Directeur Général de l'Alimentation

Patrick DEHAUMONT